



**PORT DES BARQUES  
ÎLE MADAME**

Grandeur  
Nature

Département de CHARENTE MARITIME  
Arrondissement de ROCHEFORT  
Canton de TONNAY CHARENTE

**COMMUNE DE PORT DES BARQUES**

SEANCE DU 15 MAI 2017

Date de convocation : 11 MAI 2017

Date d'affichage : 11 MAI 2017

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers absents : 7

Nombre de conseillers représentés : 2

Nombre de conseillers qui ont pris part au vote : 12

L'an deux mil DIX SEPT, le QUINZE MAI à VINGT HEURES, le Conseil Municipal de la Commune de PORT DES BARQUES, régulièrement convoqué, s'est réuni à La Mairie, sous la présidence de Madame Lydie DEMENE, Maire.

**Etaient présents** : Mme DEMENE Lydie, Maire, Mr GEOFFROY Pierre, Mme DELATTRE Martine, Mr LUCAS Patrick, Mr BRUNET Christian Adjoint, Mr RAYMOND Jacques, Mme LE DROUMAGUET Yolande, Mme FARDEAU Josette, Mr BERTHAUD Dominique, Mr GAUDUCHEAU Robert, , conseillers municipaux.

**Etaient absentes représentées**, Mme DUMAND-GORICHON Amandine, Mme BELET-PAGNIER Valérie.

**Etaient absents non représentés excusés** : Mme BOUBIEN Catherine, Mr PUAUD David, Mme NORMAND Maryse, Mr DEMEURS Jean Lou.

**Etaient absents non représentés** : Mme WACOGNE Anne, Mme JORE Stéphanie, Mr ACCAD DEL BORRELLO Alexandre.

**Assistait également** : Frédéric LARRIEU.

**Secrétaire de séance** : Mme DELATTRE.

**Affiché le** : 17 MAI 2017

### **ORDRE DU JOUR**

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE
2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE
3. COMMUNE – DETERMINATION DU TAUX DE PROMOTION D'AVANCEMENT DE GRADE
4. COMMUNE – AMAZONE UNE TRAVERSEE ARTISTIQUE DE LA FORET
5. COMMUNE – TARIFS 2017 – ADJONCTION
6. CAMPING – POINT DE LOCATION VELOS
7. PORT – ACQUISITION D'UN TERRAIN POUR REALISER UNE AIRE DE CARENAGE
8. ZA – VENTE DU LOT N°3 DE LA ZONE ARTISANALE DE LA GRANDE ECHELLE
9. SERVICE ENFANCE JEUNESSE – DECISION MODIFICATIVE N° 1
10. TABLEAU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION ART L2122-22
11. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Madame Le Maire ouvre la séance à 20h07, le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**1 DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Mme Delattre est le secrétaire de séance.

**2 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SCEANCE**

Mme le Maire propose l'approbation du compte rendu de la séance du 11 avril 2017.

Aucune observation. Le compte rendu est adopté tel qu'il se présente.

**3 COMMUNE – DETERMINATION DU TAUX DE PROMOTION D'AVANCEMENT DE GRADE**

Mr Geoffroy présente ce qui suit :

En application de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 récemment modifiée par la loi n° 2007-209 du 19 février 2007, il appartient désormais aux assemblées délibérantes de chaque collectivité de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux de promotion pour chaque grade d'avancement à l'exception de ceux relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale.

Il propose donc de fixer, au regard des circonstances locales, grade par grade, le ratio promu / promouvables à compter de l'année 2017, le nombre de promouvables représentant l'effectif des fonctionnaires du grade considéré remplissant les conditions d'avancement de grade.

Mme le Maire précise que le taux retenu, exprimé sous la forme d'un pourcentage, reste en vigueur tant qu'une nouvelle décision de l'organe délibérant ne l'a pas modifié.

Vu l'avis du Comité technique paritaire en date du 04 mai 2017

Mme le Maire de Port des Barques propose de fixer des ratios d'avancement de grade à 100 % pour chaque grade de chaque cadre d'emplois des personnels de la commune pour l'année 2017 et pour les années suivantes.

**APRES EN AVOIR DELIBERE MADAME LE MAIRE PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :**

- De fixer des ratios d'avancement de grade à 100 % pour chaque grade de chaque cadre d'emplois des personnels de Port des Barques pour l'année 2017 et pour les années suivantes.

POUR = 12

**4 COMMUNE – AMAZONE UNE TRAVERSEE ARTISTIQUE DE LA FORET**

Mme Delattre présente ce qui suit :

Une administrée de Port des Barques souhaite, durant la période de juillet à septembre 2017, réaliser un reportage photographique (argentique et numérique) sur l'Amazonie relatif à l'écosystème de la forêt guyanaise, brésilienne et péruvienne.

Le budget de cette expédition s'élève, au regard de son dossier sponsoring, à 10 500 € dont 60 % est déjà financé.

Après avis favorable du bureau municipal en date du 24 mars 2017,

**APRES EN AVOIR DELIBERE MADAME LE MAIRE PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :**

- D'accorder une subvention exceptionnelle de 300 €,
- De demander à cette administrée de réaliser une exposition de son travail à Port des Barques courant 2018.

POUR = 12

**5 COMMUNE – TARIFS 2017 – ADJONCTION**

Mme le Maire présente ce qui suit :

Cette délibération complète la N° 10 du 13 décembre 2016.

Location du vidéoprojecteur : 20 € / jour  
Caution du vidéoprojecteur : 500 €

Location de l'écran géant : 30 € / jour  
Caution de l'écran géant : 500 €

**APRES EN AVOIR DELIBERE MADAME LE MAIRE PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :**

- D'adopter ces tarifs à compte du 15 mai 2017.

POUR = 12

**6 CAMPING – POINT DE LOCATION VELOS**

Mr Geoffroy présente ce qui suit :

Cette délibération annule et remplace la n°21 du 20 avril 2015

La Commune de Port des Barques souhaite développer ses offres de service en proposant une location de vélo à destination des touristes au niveau du Camping.

Une convention de partenariat commercial est proposée avec la société LOC AND GO EURL REC dont le siège social se situe 59 rue Ampère à la Roche sur Yon.

En contrepartie de cette prestation, la société LOC AND GO s'engage à reverser à la fin de la saison et avant le 31 décembre de l'année un commissionnement à hauteur de :

- 10 % si le Chiffre d'Affaires est compris entre 500 € et 2 000 € HT,
- 20 % si le Chiffre d'Affaires est supérieur à 2 000 € HT.

Après avis favorable du Bureau Municipal en date du 02 Avril 2017,

**APRES EN AVOIR DELIBERE MADAME LE MAIRE PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :**

- D'accepter de proposer la location de vélos au niveau du Camping,
- D'autoriser Mme le Maire ou son représentant légal à signer la convention de partenariat commercial entre la société LOC AND GO et la Commune de Port des Barques,
- D'inscrire les dépenses et recettes s'y affèrent sur le budget Camping.

POUR = 12

**7 PORT – ACQUISITION D'UN TERRAIN POUR REALISER UNE AIRE DE CARENAGE**

Mr Lucas présente ce qui suit :

La commune souhaite aménager une aire de carénage. Afin de réaliser ce projet à proximité du port, il a été décidé d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée ZA 0001 du port à sec appartenant à Mr Frédéric GATEAU.

La surface exacte nécessaire à sa réalisation sera déterminée par un géomètre expert.

Le prix d'achat du terrain est fixé à 8 € TTC le m<sup>2</sup>.

Les frais de bornage et d'actes seront à la charge du Port.

**APRES EN AVOIR DELIBERE MADAME LE MAIRE PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :**

- D'autoriser Mme le Maire, ou son représentant légal, à signer l'acte de vente et tous les documents nécessaires à cette affaire.

POUR = 12

**8 ZA – VENTE DU LOT N°3 DE LA ZONE ARTISANALE DE LA GRANDE ECHELLE**

Mr Lucas présente ce qui suit :

La SCI VIAUD-FOREAU représentée par Mr FOREAU Jean-Serge, se porte acquéreur du lot n° 3 de la zone artisanale de la Grande Echelle.

- Lot 3 : d'une contenance de 1 097 m<sup>2</sup>
-

## SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2017

Mr FOREAU est titulaire d'un permis de construire accordé le 10 janvier 2017 qui, à ce jour, est purgé de tout recours et n'a fait l'objet d'aucun retrait.

Le prix de vente des terrains est fixé à 20 € HT le m<sup>2</sup>.

Les frais d'actes sont à la charge de l'acquéreur.

### APRES EN AVOIR DELIBERE MADAME LE MAIRE PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'autoriser Mme le Maire, ou son représentant légal, à signer l'acte de vente et tous les documents nécessaires à cette affaire.

POUR = 12

### 9 SERVICE ENFANCE JEUNESSE – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Mme Delattre présente ce qui suit :

Afin de pouvoir régler les factures, il est nécessaire de procéder au réajustement suivant :

### DECISION MODIFICATIVE N°1

#### SECTION FONCTIONNEMENT

ARTICLE	LIBELLE	AUGMENTER	DIMINUER
60623	ALIMENTATION	1 000,00	
60632	FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT	1 000,00	
6064	FOURNITURE ADMINISTRATIVES	300,00	
6218	AUTRES PERSONNEL EXTERIEUR		2 300,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 300,00</b>	<b>2 300,00</b>

### APRES EN AVOIR DELIBERE MADAME LE MAIRE PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'accepter la Décision Modificative de crédit N°1 du service enfance jeunesse telle qu'elle est présentée ci-dessus.

POUR = 12

### 10 TABLEAU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION ART L2122-22

#### AVRIL

19-04-2017	COMMUNE – Devis pour remplacement bobine électrovanne et coffret anti microcoupure pour la cabane du lac – 496.37 € TTC CSA
20-04-2017	PORT – Devis pour étude géotechnique aménagement aire de carénage – 4 803,60 € TTC JOSENSI CONSULTANT
25-04-2017	COMMUNE – Devis pour remplacement de serrures des coffrets de commande électrique sur la commune – 1 119,26 € TTC SDEER
26-04-2017	COMMUNE – Devis pour 10 colliers inox suspensions florales – 571,56 € TTC SARL OELPC
27-04-2017	COMMUNE – Devis borne de branchement ERDF pour les forains du front de mer – 1 294,85 € TTC ENEDIS

#### MAI

04-05-2017	COMMUNE – Devis pour révision Opel vivaro – 685,23 € AUTO SERVICES
05-05-2017	COMMUNE – Devis pour remplacement vitre porte latérale droite Opel vivaro – 701,54 € TTC AUTO SERVICES
09-05-2017	COMMUNE – Devis pour contrôle arrosage et pompe du stade – 953,52 € TTC ARROSCOPE

**11 QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

**Bassin devant la Mairie**

Mr Gauducheau souhaite savoir à quel moment le bassin sera remis en eau.

Mme le Maire explique qu'actuellement, la priorité des services techniques reste la propreté de la Commune pour les administrés et les touristes.

Mme le Maire va voir avec Mr Bernard pour connaître la planification de la rénovation du bassin.

**Huile au Port**

Mr Lucas signale qu'il y a 8 mois, il a fait vidanger le collecteur d'huile du port pour 900 litres. A ce jour, il constate qu'il faut une nouvelle fois le vidanger. Cette vidange est à la charge du port.

Mr Lucas précise qu'il est interdit de déposer les bidons d'huile, vides ou pleins, ainsi que les filtres à huile au niveau du point de collecte du port.

**Nettoyage du littoral de l'île Madame**

L'association « les mains dans le sable » a organisé, en collaboration avec l'Ecomusée, un nettoyage du pourtour du littoral de l'île madame. Ils ont ramassé près d'une tonne de détritux dont les trois-quarts d'origine conchylicole.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H42

Mme le Maire

Le secrétaire de séance

Lydie DEMENE  
(Pouvoir de Mme Dumand-Gorichon)

Mme DELATTRE  
(Pouvoir de Mme Belet-Pagnier)

## SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2017

DUMAND GORICHON Amandine	ABSENTE REPRESENTEE	POUVOIR A MME DEMENE
GEOFFROY Pierre		
BRUNET Christian		
LUCAS Patrick		
LE DROUMAGUET Yolande		
FARDEAU Josette		
BERTHAUD Dominique		
NORMAND Maryse	ABSENTE NON REPRESENTEE EXCUSEE	
DEMEURS Jean Lou	ABSENT NON REPRESENTE EXCUSE	
RAYMOND Jacques		
WACOGNE Anne		
BELET-PAGNIER Valérie	ABSENTE REPRESENTEE	POUVOIR A MME DELATTRE
PUAUD David	ABSENT NON REPRESENTE EXCUSE	
GAUDUCHEAU Robert		
BOUBIEN Catherine	ABSENTE NON REPRESENTEE EXCUSEE	
ACCAD DEL BORELLO Alexandre		
JORE Stéphanie		